

COMMISSARIAT GENERAL

Commissariat des Douanes
et Droits Indirects

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA LEGISLATION

DIVISION DU TARIF, VALEUR ET REGLES D'ORIGINE

N° 001 /2021/OTR/CG/CDDI/DEL/Div. TVRO

AVIS AUX IMPORTATEURS

Messieurs les importateurs et les transitaires sont informés que les taux de change applicables aux déclarations, pour le compte du mois de janvier 2021, sont modifiés comme suit :

PAYS	MONNAIE	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX
UNION EUROPEENNE	Euro	655,95	655,95
U.S.A.	Dollar Américain	555,19	540,33
ROYAUME UNI	Livre Sterling	731,42	722,46
JAPON	Yen	5,29	5,20
CANADA	Dollar Canadien	422,43	423,94
CHINE	Yuan	84,02	82,55
SUISSE	Francs Suisse	607,09	609,06
DANEMARK	Couronne Danoise	88,09	88,13
NORVEGE	Couronne Norvégienne	60,67	61,80
SUEDE	Couronne Suédoise	63,97	64,35
R.D. DU CONGO	Francs Congolais	1,92	1,92
NIGERIA	Naira	8,17	8,17
GHANA	Cedi	0,13	0,13
HONG KONG	Dollar Hong-Kong	71,60	69,70
INDE	Roupie	7,44	7,34
AFRIQUE DU SUD	Rand Sud Africain	35,63	36,15
EMIRATS ARABES UNIS	Dirham	151,48	147,13

Cet avis prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 05 JAN 2021

Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects p.i.



Kwawo A. K. ESSIEN